

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris



☎ 02 38 92 40 72

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 30 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente communale Florimond Raffard, sous la présidence de Monsieur Guy MEZARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026.

Présents : Guy MEZARD, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Bernard BOURASSIN, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD, Anne GUEUGNON, Richard HOURDEQUIN, Stéphane JACOB, Marie-Annick MARCEAUX, Jimmy PAUVERT, Gérald POPHILLAT, Florence QUIGNON, Jérôme RAFFARD, Caroline VANI.

Secrétaire de séance : Angélique BEAUDOIN.

Nombre de Conseillers

- En exercice 15
- Présents 15
- Votants 15

Objet : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Délibération n°22/2026

Monsieur le Maire expose : conformément à l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu d'élire une Commission d'Appel d'Offres.

Pour Noyers, commune de moins de 3500 habitants, cette commission est composée par le Maire ou son représentant, président et membre de droit et par trois membres du Conseil Municipal élu à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il y a donc lieu d'élire 6 membres : 3 titulaires et 3 suppléants.

Pour les titulaires, une liste unique a été constituée avec en tête de liste M. BADER Pierre.

Pour les suppléants, une liste unique a été constituée avec en tête de liste M. BOURASSIN Bernard.

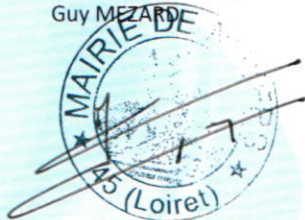
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder à un vote à scrutin secret mais à un vote à main levée.

Le Conseil Municipal, compte tenu de la constitution d'une seule liste tant pour les titulaires que pour les suppléants, proclame, à l'unanimité, élus à la commission d'appel d'offres de la commune de Noyers :

- **Titulaires** : M. BADER Pierre ; Mme DENIZARD Christiane ; M. POPHILLAT Gérald.
- **Suppléants** : M. BOURASSIN Bernard ; Mme CAILLE Sylviane ; M. RAFFARD Jérôme.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Monsieur Le Maire,
Guy MEZARD



Madame La Secrétaire de séance,
Angélique BEAUDOIN.